



Agir pour  
la biodiversité

# Rapport moral LPO Occitanie

## Année 2025

L'an passé, nous évoquions les problèmes économiques auxquels notre association était confrontée.

La situation nous a amenés à prendre des décisions difficiles (fermeture provisoire du Centre de soins de Villeveyrac, plan de licenciement, report d'investissements...).

Des groupes de réflexion ont été mis en place et de nombreux membres et bénévoles participent activement à leurs travaux.

La médiation relative à la faune en détresse, le fonctionnement du centre de soins héraultais, la signature de nouveaux partenariats et la mise en place d'un nouveau modèle économique ont fait l'objet de nombreuses propositions et les réflexions se poursuivent.

La situation économique de notre association semble s'améliorer mais nous devons rester vigilants car la fragilité des résultats positifs enregistrés nous appelle à la prudence.

Qu'il me soit permis de remercier chaleureusement tous ceux qui ont contribué à ce redressement : les administrateurs, bénévoles, directeurs et salariés qui œuvrent au quotidien pour que notre association perdure et se développe.

Sans empiéter sur les rapports d'activités et financiers qui vous seront présentés, je soulignerai la poursuite de la structuration de la LPO Occitanie, celle des actions menées dans le cadre de projets européens (Life, Feder), français (Plans Nationaux d'Actions), ou faisant l'objet de partenariats.

La gestion d'espaces naturels (Réserves Naturelles Régionales) se poursuit alors que la LPO France nous a confié celle de terrains ayant fait l'objet de donations ou de legs. Je ne prendrai qu'un seul exemple, celui d'un terrain de 13 hectares géré par la toute nouvelle délégation territoriale du Gard et pour lequel près de 300 espèces de plantes ou animales ont été recensées.

La LPO Occitanie est, par ailleurs, représentée dans de nombreux comités de gestion d'espaces protégés, commissions préfectorales concernant les milieux naturels et forestiers, des commissions chasse et faune sauvage (ESOD) et structures régionales, départementales ou locales.

Nous avons fait appel à la justice pour différents délits (destruction d'espèces protégées, non-respect de la loi (utilisation de pesticides interdits) ou encore trafic de chardonnerets et empoisonnement de vautours. La justice semble sensible à nos arguments, ce qui est encourageant.

Plusieurs autres dossiers sont en cours d'examen et devraient faire l'objet de dépôts de plaintes.

En conclusion, je préciserai que malgré les difficultés rencontrées, la LPO Occitanie a su réagir et se fortifier afin de répondre à son objet social qui est d'Agir pour l'oiseau, la biodiversité et les milieux.

Avec 6711 adhérents (soit une progression de 11,18% en un an), des bénévoles en nombre et mobilisés, des salariés très investis dans leurs missions, nous devons être prêts à relever de nouveaux défis pour que nous n'ayons pas à connaître de « Printemps silencieux ».

**Pierre MAIGRE,**  
Président LPO Occitanie

**LPO Occitanie**

15, rue du Faucon crécerellette

34560 VILLEVEYRAC

Mèl : [occitanie@lpo.fr](mailto:occitanie@lpo.fr) • Site : <https://occitanie.lpo.fr>